



n° 02 - JANVIER 2015

## **Edito** de Pascal LELIEVRE



Je profite de cette Lettre du Maire pour vous renouveler mes meilleurs vœux, afin que 2015 vous apporte bonheur, santé et réussite dans vos foyers et vos entreprises.

Le samedi 3 janvier dernier vous étiez conviés à la cérémonie des vœux à la salle des fêtes de Solesmes : je remercie tous les solesmiens qui ont pu se libérer pour y assister, malgré le changement de jour et d'horaire par rapport aux années précédentes.

Ce fut l'occasion de présenter un à un les membres du conseil, et leurs rôles dans les commissions municipales.

Ma première adjointe, Myriam Lambert, a listé les travaux effectués et ceux qui vont intervenir. Elle a présenté les membres de la commission fleurissement/illuminations et ceux de la commission scolaire et remercié tous les employés communaux, et tous les intervenants qui contribuent à la bonne marche des services. Elle a souligné le rôle important des associations de la commune, très vivantes, qui apportent la joie de vivre, ce sont des acteurs importants au cœur de notre commune.

Brigitte Bruneau, Présidente de la commission communication, a souligné l'important travail de préparation nécessaire à la confection du bulletin municipal qui a fêté ses 25 ans. Elle a profité de cette occasion pour rappeler la possibilité à chacun d'y participer.

Ce fut également l'occasion de rendre un hommage tout particulier à Daniel Barber, 2<sup>e</sup> adjoint, qui nous a quittés en novembre 2014. En effet, j'avais apprécié Daniel lors de mon précédent mandat, ses qualités, son sens de l'écoute et sa rigueur dans les dossiers. Il était aussi très impliqué à la maison St-Michel et en était devenu président. C'est tout naturellement que je lui avais proposé d'être mon adjoint en charge de la communication et du milieu associatif. Merci Daniel.

La vie municipale devant se poursuivre, et la présence de trois adjoints étant indispensable, j'ai proposé la nomination d'un nouveau 2<sup>e</sup> adjoint.



## NOMINATION DE **Gérald GAUCLIN**, 2<sup>e</sup> adjoint

Lors de la réunion publique du Conseil Municipal du lundi 19 janvier 2015, et après avoir demandé une minute de silence en hommage à la mémoire de Daniel BARBER, j'ai proposé la candidature de **Gérald GAUCLIN**, conseiller municipal, comme 2<sup>e</sup> adjoint, qui a été validée par le Conseil. Il reprendra l'ensemble des fonctions qu'occupait Daniel BARBER dans les différentes commissions et représentations de la commune dans des associations. Il conserve ses responsabilités en matière de sécurité des Etablissements Recevant du Public et continuera à assister à deux commissions communautaires. Je remercie tout particulièrement **Gérald** d'avoir accepté ces nouvelles tâches.



## TRAVAUX EN COURS OU PRÉVUS



**La réfection des lucarnes du clocher de l'église**, dont la décision a été prise par le Conseil Municipal en septembre 2014, a commencé mi-janvier et devrait se poursuivre jusqu'à la mi-février.

**La création d'un cheminement éclairé entre la place Madame Cécile Bruyère et le square de la Mairie, ainsi que celui permettant un accès plus facile à la salle des fêtes** vont être réalisés au cours du premier trimestre 2015.

**L'extension de l'éclairage public à l'entrée de la route de la Chapelle du Chêne** est également prévue pour le début de cette année.

**.....EN BREF... EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ... EN BREF .....**

### QUELQUES ARRETÉS ONT ÉTÉ PRIS :

-  Limitation de vitesse à 70 km/heure route de Sablé
-  Limitation de vitesse à 70 km/heure route de Beaucé jusqu'à Parcé
-  Limitation de vitesse à 50 km/heure rue de la Tournerie entre le panneau de fin d'agglomération de Solesmes et l'intersection avec la route du Mans
-  Limitation de vitesse à 70 km/heure sur l'avenue Jean-Monnet
-  Instauration d'un stop devant la boulangerie
-  Arrêté rappelant les conditions de collecte des déchets ménagers et identifiant les dépôts sauvages

**JE VOUS REMERCIE PAR AVANCE DE BIEN VOULOIR RESPECTER CES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS POUR LA SÉCURITÉ ET LA SALUBRITÉ DE TOUS.**

### PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

**📅 Lundi 2 février à 20 h à la salle des fêtes** : Réunion publique "Voisins vigilants" à la salle des fêtes de Solesmes. Nous vous y attendons très nombreux.

**A cette occasion, je vous conseille de prendre soin pendant votre absence de demander à vos voisins de signaler toute présence anormale.**

**En effet la gendarmerie nous a alertés sur un nombre croissant de vols sur la commune. Si vous êtes victime d'un vol ou témoin d'un comportement suspect, composez immédiatement le 17.**

**📅 Dimanche 22 et 29 mars :**  
Elections départementales

## Accueil des nouveaux solesmiens.

**J'aimerais organiser une petite réception pour accueillir les nouveaux solesmiens installés sur notre commune depuis janvier 2012. Aussi, afin de la préparer au mieux, je les remercie par avance de détacher le coupon-réponse ci-dessous et le déposer en mairie**

### Accueil des nouveaux solesmiens

**Nous soussignés, Madame, Monsieur .....**  
**Sommes domiciliés à Solesmes (adresse) : .....**  
**depuis le .....**

**Mairie : Place Madame Cécile-Bruyère – 72300 Solesmes – Tél : 02.43.95.45.11.**  
**Fax : 02.43.95.24.65. – E.Mail : mairie.solesmes@wanadoo.fr**  
**Site internet : www.solesmes72.fr**